

NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

61 N° 4 1934

Mirabilis reformasti

René CARPENTIER (s.j.)

p. 338 - 349

<https://www.nrt.be/en/articles/mirabilis-reformasti-3702>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Mirabilis reformasti

Pour clôturer l'année de la rédemption (1).

L'année de la Rédemption s'achève.

Inaugurée par la parole du Pape, auquel l'univers chrétien a fait écho, marquée par d'innombrables pèlerinages, dont les longues processions, acheminées à Rome dans la joie, ont rempli les basiliques de prières et de chant, elle a pris les allures du triomphe.

L'Église n'a jamais cru devoir proposer comme dernier idéal à l'effort de ses enfants l'attente résignée d'un pardon parcimonieux. Elle n'a pas cru devoir les maintenir sous la cendre et dans les larmes. Elle leur a montré comme enjeu de la pénitence chrétienne une rédemption surabondante et elle veut qu'ils chantent les gloires du Rédempteur et les gloires des rachetés.

Elle n'a pu le faire qu'en s'appuyant sur la perfection du pardon : la merveilleuse réparation.

N'est-il pas vrai que nous avons souvent l'occasion, au cours de nos ministères, de rencontrer jusque parmi les chrétiens des âmes pour qui la Rédemption reste le mystère d'une déchéance incompréhensible et attristante, qui ne leur permet pas la pleine réconciliation avec la doctrine du salut. Elles gardent au cœur le regret d'une rédemption trop nécessaire.

Tout entières aux suites douloureuses du péché, dont elles souffrent et voient le monde souffrir, elles ne goûtent pas assez les gains positifs de la victoire du Christ. Le péché peut-il cesser d'être le malheur, source de tous nos malheurs ? Alors, au fond des choses, la Rédemption n'est qu'un moindre mal.

Nous croyons que, pour beaucoup, il y a dans ce problème

(1) L'auteur de ces notes les dédie à son ancien professeur le R. P. Charles, auquel il croit devoir le meilleur de ce qu'elles renferment.

une énigme dont ils n'arrivent pas à distinguer les termes, se contentant d'une solution provisoire, jusqu'au moment où l'épreuve, l'épreuve parfois prolongée, pose à nouveau l'insoluble question avec acuité.

Manque de courage, sans doute ; les souffrances, maintenues à titre de « satisfaction », les aveuglent. Difficultés intellectuelles aussi, nous semble-t-il.

Quant à l'Église, généreuse, ardente du « feu » dont brûlait le Christ et comme lui comptant pour rien « l'angoisse du baptême du sang » qu'elle traverse après lui, elle est tellement délivrée du regret de la Rédemption, qu'elle n'hésite pas, dans son office du Samedi-Saint, entraînée par l'enthousiasme, à chanter pour ainsi dire la faute elle-même. *Felix culpa*.

Tant il est vrai que la Rédemption ne s'achève pour le chrétien que dans un sentiment de triomphe ; elle doit aller jusqu'à produire en lui la joie et la fierté du racheté.

Et notre tâche n'est pas finie tant que nous n'avons pas, nous pécheurs, réalisé le « beati », prononcé par le Maître sur nos épreuves sans cependant les supprimer. Et c'est pourquoi nous devons prêcher aux chrétiens les perfections et les amabilités d'une Rédemption qui s'accomplit dans les souffrances, et faire aimer le plan sauveur et ses conditions douloureuses à cause de ses transcendantes beautés.

Le décret éternel de la miséricorde.

Une première raison que nous avons de ne point regretter le monde tel que le Rédempteur l'a fait, c'est que Dieu dès l'éternité n'a rien voulu d'autre.

Et c'est aussi une première difficulté qui gêne le chrétien. Dieu n'avait-il pas choisi comme la condition idéale de sa gloire et de notre bonheur le maintien de l'innocence primitive ? Il a dû changer son plan et réparer son œuvre. Comment l'état actuel des choses ne serait-il pas de loin inférieur au premier dessein ? Notre vie est sauve, mais, rescapés du naufrage, nous avons perdu tous nos biens. L'échec du premier plan, remplacé par un autre, ne semble-t-il pas devoir nous gêner à tout jamais

la joie du salut, assombrir pour toujours d'un voile de regret le visage du racheté.

Tel fut en effet l'ordre de succession des événements qui ont introduit le Rédempteur en ce monde. Mais le décret divin n'a point passé par ces alternatives. Au contraire, ce que Dieu nous a révélé de ses éternelles dispositions nous montre que, dans son infinie liberté, il a choisi dès l'abord, comme but à la création, la glorification de la miséricorde, et l'on ne peut douter que la révélation conduite par lui ait voulu expressément inculquer ce plan et aucun autre à l'humanité.

Dans les textes scripturaires, Dieu parle en effet, avec une complaisance manifeste, de l'œuvre de salut, comme de son œuvre par excellence ; et du monde pécheur comme du terrain nécessaire que la miséricorde exigeait pour accomplir ses merveilles.

Dès la première faute, la miséricorde, qui attendait comme aux aguets, jaillit spontanément en une promesse qui dépasse la simple restitution du pécheur.

Il ne peut entrer dans les intentions de cet article de parcourir ces textes connus. Qu'on songe aux prophètes, s'étendant à loisir sur les fautes toujours renouvelées du peuple élu et sur le mystère de la condescendance divine qui leur répond. C'est l'Évangile cependant qui renferme les textes décisifs, déroutants dans leur concision. « Je ne suis pas venu pour les justes, mais pour les pécheurs » (*Mt.*, ix, 13). « Le Fils de l'Homme est venu chercher ce qui était perdu » (*Mt.*, xviii, 11).

Ces textes, interprétés le plus souvent comme les témoins de la douceur pitoyable du Cœur de Jésus, attestent plus profondément encore le décret divin éternel, la décision, née dans le Cœur immobile de Dieu, et qui régit le monde.

Jamais Dieu n'a voulu autre chose que la manifestation de la miséricorde.

La prédilection du Christ pour les pécheurs, scandale des Pharisiens, n'est que le signe sensible de l'éternelle prédilection qui préside au choix de l'ordre des choses où nous vivons,

d'un ordre où le péché, librement commis par l'homme, naîtrait, abonderait, afin que pût abonder la rédemption des pécheurs.

L'enfant prodigue est fêté par le père de famille aux dépens de celui qui fut fidèle : prédilection que la liturgie de carême met en parallèle avec l'étrange choix de Jacob, de préférence à Esaü. Le péché d'Adam comme le mensonge de Rebecca n'ont droit qu'à la réprobation divine, et pourtant l'un comme l'autre ouvrent les voies au choix divin, arrêté d'avance.

Et si tel s'impose le fait, n'est-ce pas déjà une sagesse de faire crédit à Dieu. Nous n'avons pas à dicter les lois au Très-Sage. Nous nous soumettons comme l'œil se soumet au fait. Nous regardons, nous nous adaptons. C'est le seul moyen d'arriver à comprendre toute chose.

Saint Paul indique cette raison dernière de la foi au « Mystère » « caché en Dieu depuis les siècles » (*Eph.*, III, 9) : « Dieu a tout enfermé dans l'incrédulité, afin de pouvoir faire miséricorde à tous » (*Rom.*, XI, 32).

Et si cela nous paraît étrange : « O profondeur inépuisable de la sagesse et de la science de Dieu, nous répond-il. Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles ! » (*Rom.*, XI, 33).

La création² nouvelle.

Et pourtant ne faut-il pas essayer de les sonder et de les comprendre ?

Le plan que Dieu a choisi avec une si évidente prédilection ne doit-il pas avoir reçu de lui une perfection admirable, capable de nous faire aimer son choix ?

Le respect de la volonté divine nous soumet. L'intelligence des gloires et des joies du pardon ne pourrait-elle pas nous captiver et nous réconcilier d'esprit et de cœur aux lois de la Rédemption ?

Dieu, d'une décision infiniment libre, accepte le monde

pécheur où il prévoit, avec le péché qui détruit son œuvre, la Rédemption qui la répare (1).

C'est qu'il a vu par avance, et le bonheur plus parfait des rachetés, et la gloire plus éclatante du Créateur, devenu Rédempteur. Repensons cette formule en apparence paradoxale. « Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se convertit que pour 99 justes qui persévèrent » (*Luc.*, xv, 7). Si l'on se contente de voir dans ces mots la description hyperbolique de l'excessive inclination du Cœur de Jésus à pardonner, il n'y a personne qui ne comprenne.

Mais comment, *dans la réalité des choses*, le bonheur peut-il être plus grand, ou dans le ciel ou sur la terre, après le péché qu'avant ? Il ne suffit pas de répondre que Dieu manifeste envers le pécheur à qui il pardonne une plus grande pitié. Car ce qui attristerait mon bonheur ce serait précisément d'avoir tant besoin de condescendance, d'être à mes yeux et aux yeux « des anges du ciel » un individu pitoyable, gardant du péché la tare, comme le condamné l'empreinte du fer rouge, sans que jamais mon état de réparé puisse égaler la splendide justice originelle. Nous formulons ainsi une seconde objection qui nous rend difficile la pleine réconciliation avec l'ordre de la Rédemption.

Et cependant, si Dieu pouvait, je ne dis pas accorder, mais en toute réalité opérer un pardon qui dépasse l'innocence !

Tout revient donc à expliquer le pardon divin et d'abord la différence radicale qui le sépare du pardon d'un homme.

Si Dieu pardonne, son pardon ne se réduira pas à une parole, à un signe d'oubli, nous laissant la plaie intime à déplorer. Il atteindra, aussi profond que la faute, l'être du pécheur. Le créateur de l'œuvre la créera à nouveau selon les termes très nets de saint Paul : « Quiconque est en Jésus-Christ est une

(1) Dieu prévoit infailliblement le péché, condition de la Rédemption. Il ne s'ensuit nullement qu'il veuille le péché (ce qui serait contradictoire), sinon d'une volonté permissive « *conséquente* » au libre exercice de la volonté humaine. Jamais la prévision du péché n'équivaudra pour Dieu à le vouloir en lui-même. L'homme s'est hélas chargé de vouloir le mal moral, seule chose qu'il pouvait créer parce qu'elle est une pure destruction.

nouvelle créature » (2 Cor., v, 17); « Nous sommes son ouvrage. Nous avons été créés dans le Christ Jésus » (Eph., II, 10). « Les choses anciennes sont passées : tout est devenu nouveau » (2 Cor., v, 17).

Et que produit, que crée à nouveau la puissance créatrice du Réparateur ? « Nous sommes, ajoute saint Paul, devenus dans le Christ, justice de Dieu » (2 Cor., v, 21).

Langage réaliste qui signifie que le pardon nous communique, comme un sang dans nos veines, la justice de Dieu, à laquelle nous participons à nouveau. C'est le don surnaturel fait à nos premiers parents, la sainteté, l'intime participation à la nature divine.

Accomplir toute justice.

Mais ceci ne semble encore nous conduire qu'à une sorte d'équivalence entre l'amitié divine que nous avons perdue et cette même amitié retrouvée. Si efficace que soit la nouvelle création, la difficulté demeure, car il nous reste le « corps de mort » dont nous nous plaignons avec saint Paul, cette fragilité et les combats qui s'ensuivent, la mort corporelle et les souffrances qui la préparent. Comment la Rédemption est-elle demeurée si incomplète ? « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » demande le racheté, avec un étonnement douloureux, cet étonnement devant la souffrance qui remplit certains psaumes de gémissements, comme il retentit au cœur de l'humanité, toujours ignorante ou révoltée sous la morsure de l'épreuve, ou devant le spectacle des misères humaines.

Or, précisément, l'héritage du péché n'est pas nécessairement le signe de la colère. Il ne restreint pas nécessairement le pardon, il ne rend pas la Rédemption incomplète.

Au contraire, à supposer que l'amitié de Dieu soit en nous restaurée, il perfectionne le pardon. Expliquons-nous sur cette formule qui n'a rien de plus paradoxal que celle de saint Paul : « Quand je suis faible, alors je suis fort » (2 Cor., XII, 10).

Notons d'abord que, le péché étant commis, il était impossible qu'une « réparation » de l'ordre n'intervînt pas.

S'il est vrai que la faute, toute faute, introduit dans le sujet qui pèche, et par conséquent dans le monde avec lequel il fait corps, un désordre réel qui va s'inscrire dans la nature même ; s'il est vrai que le mal, « privation » d'être, va bouleverser l'équilibre interne de la créature tel que Dieu l'avait établi, il s'ensuit qu'un tel bouleversement, une telle rupture d'équilibre doit renfermer en soi-même sa réparation, je veux dire : le châtement.

Nous nous garderons de considérer le châtement, qui devait répondre au péché, comme l'effet d'une sentence arbitraire. Dieu n'est pas un juge terrestre, ni le péché un acte sans portée ontologique, une simple atteinte à l'honneur, un simple refus de servir. L'ordre divin ne peut dépendre d'une volonté créée. Il n'est pas défendu seulement, mais impossible que la créature vive sans son Dieu. De même que l'homme qui renoncerait à l'air respirable se priverait de la vie corporelle, — et ce serait son châtement ! — ainsi la créature, choisissant d'être mauvaise, choisissait d'être malheureuse et de mourir. Le désordre, essayé par l'homme, se traduisait nécessairement en souffrance, et c'était la manière de l'ordre de se conserver. Un tel châtement est une vraie réparation, puisqu'il est le maintien de l'ordre établi.

Sans doute, dans nos manières humaines de concevoir, la réparation d'une faute dont j'ai souffert comporte une restitution de mes biens, ou, s'il s'agit de l'honneur, une proclamation publique qui me rend l'estime que j'avais perdue. On me nuit, je perds : il faut me rendre, ou du moins le tenter.

Mais le péché ne nuit pas à Dieu. Il n'a rien perdu. Il ne faut rien lui rendre. C'est son œuvre, le pécheur lui-même qui a reçu le coup, et pour que la créature pécheresse rapporte quand même à son auteur la gloire qui est la fin de la création, il faut qu'après la faute elle maintienne en soi la loi fondamentale : *Dieu unique bonheur*. Il faut que l'homme soit bon et heureux, ou pécheur et malheureux.

Si la nature pécheresse souffre et meurt, l'ordre est intrinsèquement réparé ou plutôt conservé. Rien ne peut ébranler les

œuvres divines. Mais alors, l'on voit que la part du châtement qui nous est laissée ne va pas diminuer l'efficacité de la Rédemption, mais au contraire la perfectionner.

Voici notre âme délivrée du péché par la création nouvelle qui nous rend saints et immaculés.

La voici du même coup délivrée du châtement éternel qui n'est autre chose que le péché produisant tous ses effets. Puisque nos peines temporelles, nos luttes, notre mort enfin, suites authentiques de la faute, en sont aussi d'efficaces réparations, ne vont-elles pas mettre dans nos mains l'instrument même de notre rénovation ?

L'homme libre aurait pu se plaindre d'être réparé par pure miséricorde, sans avoir rien pu faire pour se réhabiliter.

Dieu qui créa sa liberté l'appelle en collaborateur.

Nous réparerons nous-même, nous prendrons notre part de notre restauration personnelle, de la restauration universelle, celle qu'il nous est possible d'assumer. Nos peines, nos combats, nous n'y verrons pas seulement la souffrance obligatoire et périlleuse, le boulet de captif à traîner vaille que vaille, mais notre part, notre vraie part dans la grande œuvre de la restauration et celle du monde.

Le Christ, en débutant dans la carrière, vient se mettre au rang des pécheurs et demander à Jean l'humiliation du baptême. Jean se récrie. « Fais ce que je te demande, répond Jésus, c'est ainsi qu'il nous faut accomplir toute justice ». A celui qui désirait une Rédemption infiniment juste et efficace, il n'aurait pas suffi de prononcer la parole créatrice capable de nous relever. Il prenait sur lui les suites douloureuses de la faute comme une restauration plus « juste ». A ses yeux le châtement était une Rédemption.

C'est ainsi que nous pourrons nous-même nous réconcilier avec notre héritage de douleur. Rien ne nous empêchera de préférer à l'originelle justice notre état de racheté, malgré les souffrances qui y sont maintenues, ou même à cause d'elles, si Dieu y a caché des grandeurs et des joies insoupçonnées.

Or c'est cela qu'il nous reste à exposer, ou plutôt à résumer brièvement.

L'excessive charité de Dieu.

Nous savons déjà la puissance que Dieu déploie dans l'œuvre du salut. Mais cette création nouvelle ne nous a pas encore révélé les richesses qu'elle contient. Pour découvrir pleinement la « restauration plus admirable » qui doit nous réconcilier tout à fait avec nos souffrances, il faut remonter à la source d'où jaillit la Rédemption. C'est elle qui doit « montrer à tous les siècles les abondantes richesses de la bonté que Dieu a eue pour nous dans le Christ ».

Or cette source n'est autre que « l'excessive charité dont Dieu nous a aimés ».

Nous ne comparerons pas l'amour divin source du salut à un sentiment d'affection ou de pitié laissé comme une fiche de consolation à celui qui a tout perdu. Il s'agit de la charité créatrice efficace de son objet, volonté infiniment bonne et infiniment opérante.

Les trésors incomparables de charité, cachés en Dieu, sont la source de tout bien. Ce qu'il nous en communiquera fera la mesure même de notre bonheur comme de sa gloire.

Voyons l'amour divin à l'œuvre : s'échappant du brasier infini, il s'épanche dans l'acte qui crée, plus encore dans l'acte qui élève le premier homme à l'intimité surnaturelle avec son Dieu. Est-ce assez ? Est-ce tout ce qu'il peut faire ?

La Rédemption telle qu'il nous l'a préparée ne réaliserait-elle pas cette communication plus parfaite, capable de noyer tous les regrets de la déchéance ? Et les rachetés ne seraient-ils pas destinés à être les chefs-d'œuvre de l'amour divin ? Et ne pourraient-ils enfin découvrir eux-mêmes dans l'humiliation et les douleurs qu'ils supportent avec l'Homme-Dieu la condition de leur gloire plus haute et de leur bonheur plus grand ?

Oui, précisément, l'amour de Dieu se révélera au maximum par le Verbe incarné dans la douleur parce que, dans une telle

Rédemption, il déploiera au maximum la condescendance et la puissance qui sont ses deux aspects.

À ne considérer que cette création nouvelle qui restaure en nous la justice de Dieu, l'amour rédempteur, c'est l'Infini, descendant, pour s'unir dans ce qu'il y a de plus bas : le double néant de la créature pécheresse. C'est le Très-Haut élevant jusqu'à l'union la plus intime celui qui en était le plus loin.

Amour vraiment « inconnu », d'autant plus abondant qu'il est plus condescendant. Ubi abundavit delictum, ibi abundavit et donum.

Et de cette condescendance du divin amour, ma misère est la condition, non pas le péché, mais le péché pardonné. Ne puis-je pas aimer ma misère qui fait briller en moi à un tel point la bonté divine ? Felix culpa.

Mais il y a bien plus, l'amour rédempteur, c'est la communication poussée par Dieu jusqu'au mystère du Christ. Non, il ne s'est pas contenté de s'unir à nous en tant que Dieu, infiniment distant malgré tout de sa créature : telle avait été la sanctification originelle. Mais il nous unit à lui dans l'Homme-Dieu, comme les membres avec la tête. Union si réelle et si profonde qu'on ne sait comment la décrire, car elle est unique et fait du racheté un autre Christ.

Pour décrire cette union il faudrait montrer son efficacité toute puissante, qui nous assimile au Christ, en pénétrant au plus intime de nous-même, en s'étendant à tout ce que nous sommes, de sorte que rien en nous, corps et âme ne soit laissé en dehors de l'influx de sa vie, ne reste étranger à sa conscience d'Homme-Dieu. Le Christ est tout en nous et nous sommes tout au Christ.

Ce que nous devons rappeler ici c'est que cette intimité inouïe a répondu à la misère de l'homme pécheur.

C'est notre faiblesse et notre souffrance qui attirèrent le Verbe, c'est sur notre misère qu'il comptait pour faire briller d'un éclat inégalé la condescendance et la puissance invincible de l'Amour.

Sa condescendance : il se faisait « péché » pour nous et avec

nous, s'ensevelissant sous nos fardeaux et jusque dans notre mort corporelle. Il s'unissait ainsi ce qui m'est, hélas, le plus personnel, il devenait le plus possible mon ami.

Encore une fois, une parole créatrice nous eût restaurés. Mais subir avec nous la peine du péché, c'était accomplir toute justice, une réparation complète, l'union la plus condescendante.

Et descendu si bas, combien l'amour souverain nous relève efficacement avec lui. Avec quelle puissance il entraîne l'homme, un pécheur, dans son sillage, jusqu'à lui donner son propre rôle à remplir : je suis avec lui mon propre rédempteur, et rédempteur du monde.

C'est ainsi que la miséricorde du Rédempteur nous a aimés « à l'extrême », pour produire en nous l'extrême du bonheur.

Dans le Christ, elle est descendue vers moi aussi bas qu'elle pouvait descendre. Dans le Christ, elle m'a élevé aussi haut que je pouvais monter, elle me fait non seulement vivre de lui, mais accomplir son œuvre, réparer avec lui, me sauver et sauver les autres, triompher et régner avec lui.

Et l'on voit que cette union si parfaite avait comme condition, que Lui et nous, la tête et les membres, nous porterions le fardeau fécond de la réparation du péché.



Comment regretter la Rédemption douloureuse ?

Comment ne pas l'aimer ? Comment ne pas goûter, dans les conditions douloureuses du salut, ces beautés sans égales, cette dilection parfaite qui de tout temps ont fait pleurer les saints devant la Croix avec une ineffable reconnaissance.

Ils avaient « le sens de la Rédemption ». Il nous semble qu'on pourrait appeler de ce nom cet instinct surnaturel qui pousse l'Église et les saints à dépendre volontiers de l'amour miséricordieux.

Il comporte une humble joie d'expérimenter en soi ses propres souffrances et celles de l'humanité, parce qu'elles sont le terrain propice à la visite du Rédempteur. « Felix culpa quae

talem ac tantum meruit habere Redemptorem ». « Pour moi je me glorifierai dans mes infirmités ». « Je me réjouis dans mes souffrances ».

Le sens de la Rédemption guérit les colères et les rancœurs, qui naîtraient en nous au contact des misères d'autrui; il nous dispose à la miséricorde envers le frère, racheté comme nous, et dont l'infirmité ne nous étonne plus. Le sens de la Rédemption nous fait accepter la mort comme la consommation de notre union au Rédempteur. « Mihi vivere Christus est et mori lucrum ». — C'est enfin le sens de la Rédemption qui au ciel, désormais pleinement épanoui, fait la joie parfaite des rachetés : « Et cantabant : Redemisti nos Domine in sanguine tuo ». Cantique qu'il inspire déjà sur la terre aux âmes de bonne volonté.